



Courrier resté sans réponse

Par **stephadie**, le **03/01/2013 à 10:11**

BonjourrrrrJ'ai envoyé un courrier recommandé avec AR le 24/09/12 à notre bailleur demandant s'il nous était possible d'étendre le jardin au petit bout de terrain qui jouxte la maison et qui lui appartient (frais de clôture à notre charge bien évidemment).rnA ce jour, ce courrier est resté sans réponse. Cette question avait déjà été posée par mail à notre arrivée dans le logement il y a 2 ans, ainsi que par téléphone (demande transmise m'a-t-on répondu).rnQue puis-je faire face à cette non réponse ? Suis-je ne droit d'étendre quand même ? Je ne voudrais pas engager des frais de clôture si on m'oblige à tout enlever dans quelques mois...rnJE vous remercie de votre aidernCordialementrnStéphanie

Par **Lag0**, le **03/01/2013 à 10:14**

Bonjour,rnVotre bail doit indiquer exactement l'étendue du bien dont vous avez la jouissance.rnC'est, bien entendu, le cas pour le jardin.rnVous ne pouvez donc pas, sans avenant au bail, décider d'annexer le terrain voisin.

Par **stephadie**, le **03/01/2013 à 10:15**

Donc, je dois considérer que leur réponse est négative dans ce cas ?

Par **Lag0**, le **03/01/2013 à 10:52**

Bien entendu.
Sans réponse positive, c'est que c'est un refus !

Par **stephadie**, le **03/01/2013 à 10:57**

OK, merci beaucoup !